

CTPL DU 25 SEPTEMBRE 2006

PRESENTATION DU CONTRAT PLURIANNUEL
DE PERFORMANCES ENTRE AUTRES :

A QUAND L'HYMNE A LA GLOIRE
DE L'ENTREPRISE ???

Ce CTPL avait un ordre du jour particulièrement chargé dont les points les plus importants étaient la présentation du CPP, et ce qui en découle le plan stratégique départemental, le budget rectificatif 2006.

A propos du CPP, les représentants CGT ont fait la déclaration suivante :

Ce CTPL a pour ordre du jour, en autres, la présentation du Contrat pluriannuel de Performances, et ce qui en découle, le plan stratégique départemental.

A ce propos, les représentants CGT voudraient revenir sur 2 points concernant le CPP.

Tout d'abord, **ces réunions ou grandes messes** sur ce sujet, comme sur d'autres en leur temps (retraites, notation-évaluation) posent un problème à la CGT sur le caractère obligatoire, d'une part et sur les nouvelles règles managériales de communication, d'autre part.

Vous allez donc, d'ici le 23 octobre prochain, rencontrer l'ensemble de vos collaborateurs **mais pour leur annoncer quoi?** Les bienfaits des restructurations que vous avez engagées dans le département, les nécessaires suppressions d'emplois dans la Fonction Publique, l'obligation morale et/ou idéologique de réduire la dépense publique et par la même occasion restreindre le périmètre du service public ? Vos collaborateurs souhaiteraient plutôt vous entendre parler de leurs conditions de travail en continuelle dégradation par un manque de ressources humaines, par une absence de visibilité des réformes successives, par un manque de fiabilité des applicatifs.

Vous allez donc, d'ici le 23 octobre, vous comporter en prêcheurs de bonne parole du gouvernement. **Celui-ci utilise la hiérarchie pour faire passer ses différents messages, il utilise l'argent public pour faire avaler sa pilule à ses fonctionnaires alors qu'il continue à rester sourd à leurs attentes. La CGT comprend que les hauts fonctionnaires de BERCY restent redevables au Ministre après leur dernière rallonge salariale de l'été mais les agents souhaitent autre chose que d'avoir l'obligation de participer à ces séminaires de communication.**

Les agents du département souhaitent :

- L'amélioration de leurs conditions de travail.
- Une reconnaissance salariale à la hauteur, a minima, de leur perte de pouvoir d'achat
- Un droit à mutation, devenu quasi obsolète.

Ce qui ressort de la présentation du CPP, c'est que le Trésor doit avant tout donner une « image qualité ». Il suffit de moderniser l'outil de travail pour être plus productifs, d'adapter les procédures, et tout ira pour le mieux, même en étant moins nombreux... En effet, le CPP prévoit 2740 suppressions d'emplois sur 3 ans (800 en 2006, 970 pour 2007 et idem pour 2008 !!!). **Combien pour le département ???** Mais la Direction nous dit qu'il s'agit de 970 suppressions brutes car elles ne vont concerner que des catégories C, et qu'il va y avoir un repyramidage des emplois avec des créations de B et encore plus de A !!!

Il est vrai qu'avec toutes les procédures de contrôles internes à outrance avec des stats par-ci, des stats par-là, les contrôles des contrôles, il y a besoin de cadres A !!! Leur rôle n'est de plus en plus réduit qu'à ça !!! Des directives répercutées au quotidien parfois avec zèle et insistance par des directions locales bien disciplinées. Donc, il faut du résultat !!! Aussi, le message adressé aux agents est de faire plus d'efforts encore, d'être encore plus performants et au bout peut-être la carotte, la prime collective (qui correspondait à 2006, à 10€/mois !!!).

La réforme de la notation et son incidence locale sur les déroulements de carrière, avec la volonté d'opposer les agents entre eux, existe aussi pour accompagner une telle stratégie politique.

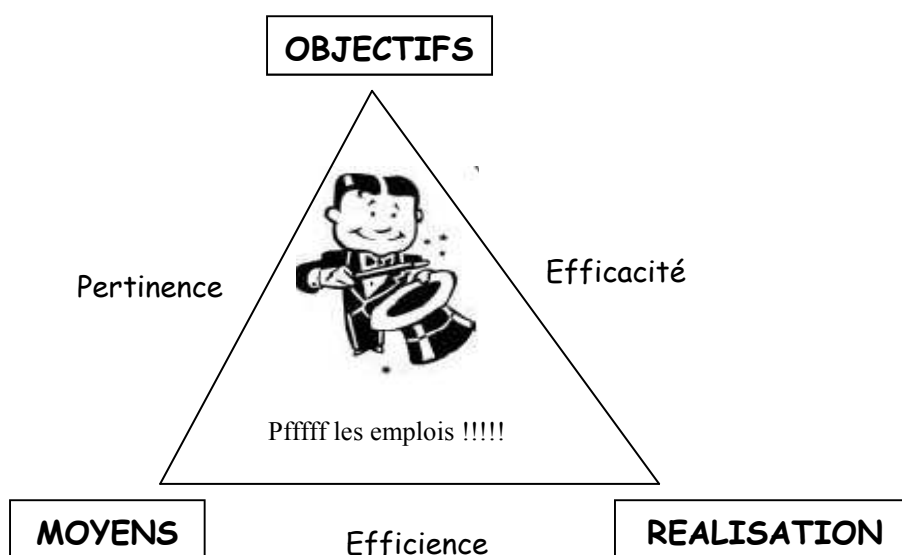
D'ailleurs, cette notion nous a bien été confirmée dans la présentation du Contrôle de Gestion ou « Management Control », notion qui vient du privé à appliquer au Service public !!! Il sera mis en place dès 2007 dans l'ensemble des postes comptables et services de la TG.

C'est quand le bonheur ???

Contrôle de Gestion ou Triangle des Bermudes de Bercy : l'endroit où disparaissent les emplois !!!

Alors, le Contrôle de Gestion, comment ça marche ??? Il s'agit de faire le « diagnostic » des postes/services, que ceux ceux-ci fassent ensuite leur auto-diagnostic afin de dégager des marges de manœuvre pour rationaliser les coûts !!!

Voici le schéma du Triangle des Bermudes :



Donc, le but est de déterminer où et comment des économies en moyens sont réalisables !!! Et ça permettra aussi de dégager les objectifs globaux, puis par entité de travail, puis et enfin individuels !!! Ah!!! La preuve est faite, s'il en était besoin que la notation-évaluation avait bel et bien comme motivation d'individualiser le travail, d'opposer les collègues entre eux !!!

En tout état de cause, toutes ces réformes et ce qu'elles impliquent nous semblent (et c'est un euphémisme !) bien éloigné des vraies valeurs du Service Public efficace pour lequel nous nous battons.

Bilan d'étape Hélios

Un bilan d'étape nous a été fait sur les basculements Hélios dans le département. Sans surprise, ça se passe relativement bien aux dires de la Direction!!! Il y a juste quelques petits soucis : l'application n'est pas encore stabilisée bagatelle pour les utilisateurs !!!, avoir une documentation à jour (et passer son temps à chercher!!!).

Mais les bascules vont continuer en 2007 : en avril, Vanves, en mai, Levallois Municipale, en juin, Boulogne Municipale et en juillet, Clamart.

Budget rectificatif 2006

Le budget a un taux d'exécution normal dans la majorité des comptes. Cependant, nous avons constaté une explosion dans le domaine de l'entretien immobilier, ligne qu'il a fallu réabonder à hauteur de 310 000€... Comme quoi, pour accompagner les restructurations et fermetures de postes, l'argent se trouve !!!

D'autre part, le renouvellement du parc informatique se poursuit avec le changement de tous les micro-ordinateurs de plus de 4 ans d'ici la fin de l'année.

Pour finir, sur le marché national de nettoyage, la Direction prévoit que soit instauré au moins un passage quotidien pour les poubelles et les sanitaires. N'hésitez pas à nous faire remonter tous les problèmes concernant le nettoyage de votre poste !!!



Ponts naturels 2007



Les représentants du personnel étaient appelés à donner leur avis sur les ponts naturels. Pour 2007, sont possibles :

- Lundi 30 avril
- Vendredi 18 mai (Ascension)
- Vendredi 2 novembre

Les représentants du personnel ont voté pour cette proposition. Cependant pour la TG et la TP Amendes, la condition sine qua none pour qu'ils soient accordés sera la fermeture ou non de la Préfecture. A suivre, donc...

De plus, les jours comptables (réputés fériés) seront pour 2007 :

- Lundi 7 mai
- Lundi 24 décembre
- Lundi 31 décembre.

Adoption du règlement intérieur pour Sceaux Municipale

Suite à l'ouverture de ce poste en juillet 2007, la proposition de règlement intérieur était donc soumise au CTPL. Après une modification demandée par les représentants du personnel sur la possibilité de choix pour l'adjoint entre les horaires variables et le forfait, ce règlement était approuvé à l'unanimité.



Changement des horaires d'ouverture à la TP Sceaux

Dans l'optique de la mise en place de l'accueil commun « rénové », les horaires d'ouverture de ce poste ont été harmonisés avec ceux des services fiscaux.

Ainsi, les horaires prévus sont :
-8H45 / 12H00 et 13H30/16H15

Proposition de modification du règlement intérieur à Neuilly Municipale

Les agents de cette Trésorerie souhaitaient apporter 2 modifications à leur règlement intérieur. L'une portait sur la plage variable qui débiterait à 7H30 au lieu de 8H. La Direction s'est opposée à cette demande pour des raisons de sécurité.

L'autre point était le rajout sur l'heure d'arrivée du caissier, 5 minutes avant l'ouverture de la caisse. Cette demande nous a semblé à tous tellement évidente qu'elle n'avait pas à figurer sur le règlement intérieur.

Ainsi, le règlement intérieur de Neuilly Municipale reste tel quel !!!

Questions diverses



Relogement de Malakoff : La CGT a demandé où en était ce relogement. « La situation s'éclaircit à Malakoff », dit la Direction. En effet, des locaux avec peu de travaux à effectuer ont été trouvés et le déménagement du poste pourrait s'effectuer au plus tard à la fin du 1er semestre 2007 !!! On croise les doigts pour les collègues de Malakoff pour qui ce déménagement est l'arlésienne alors qu'ils travaillent dans des conditions déplorables. Nous suivrons ce dossier avec beaucoup d'atten-

tion.

Equipes de renfort : La CGT a demandé où en étaient la mise en place des nouvelles fiches de synthèse ainsi que l'octroi des clefs USB. A priori, tout serait vu lors d'un prochain CTPL. Pour les clefs USB, l'octroi semble en bonne voie.

Places de parking dans les postes comptables : de nombreux collègues se plaignent du manque de places de parking réservées aux agents. Le nombre de place est conditionné au nombre de Cadres A dans le poste et, celles-ci étant très chères, le Trésor ne peut en prendre plus. A ce propos, la Direction nous a indiqué que le choix pour un relogement d'un poste était conditionné à la proximité des transports en commun et d'une cantine. La CGT a souligné que pour le déménagement de Neuilly Impôt, les conditions n'étaient pas tout fait réunies car les bus ne passaient que tous les 3/4 heures et la cantine aurait un sérieux manque de place !!! La Direction va se renseigner !!! Là aussi, nous serons très vigilants sur ce point !

Le bonheur de la mise en place des « marguerites » à Boulogne Impôts (front-office) : depuis juillet 2006, la mise en place de ce dispositif entraîne une dégradation importante des conditions de travail. L'amplitude horaire est de 8H30 à 17H alors que le poste ferme à 16H. Il a donc été demandé que le dispositif s'arrête à 16H00. A suivre.

La CGT, sur les conditions de travail, a demandé qu'une réflexion s'instaure sur la mise en place de pauses officielles et organisées à l'instar de ce qui se passe à Rennes. Le TPG s'est engagé à réfléchir à la question rapidement avec son collègue de Rennes. La CGT s'est appuyée sur un rapport de l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS) qui préconise 2H de travail et 15 minutes de pause pour les salariés travaillant en centres d'appel.

On met en place des réformes sans se soucier des conditions de travail !!!

La CGT a également demandé à ce que les casques soient contrôlés pour les décibels qui ne doivent pas dépasser 85. La Direction a dit que ça serait fait !!!

Les représentants en CTPL

Carole LAFON (TG-RPDA) - Franck RICHAGNEUX (ERD) - Jacqueline JOLLY (ERD) -
Philippe KERGOAT (TP AMENDES)



**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !
Alors, je me syndique ...**

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

